



## LA RUCHE / AOUT 2020 / INFORMATION A DESTINATION DES FAMILLES

COMMUNE TENDON

*Accueil des enfants en milieu périscolaire à compter du 24 août 2020.  
Les modalités d'accueil seront revues régulièrement en fonction des mesures gouvernementales.*

**Cet accueil se déroulera selon un protocole sanitaire établi conformément aux mesures gouvernementales, et dans le respect des gestes barrière pour les enfants, les encadrants et les parents.**

### **L'accueil :**

L'inscription préalable est OBLIGATOIRE, à transmettre uniquement à la mairie par mail ou dans la boîte aux lettres, selon le tableau d'inscription, et en anticipant les demandes.

-Les parents n'entreront pas dans le bâtiment, l'accueil se fera dans la cour, avec la distance physique de protection en vigueur.

Si une autre famille est déjà à l'accueil, les parents attendront leur tour, sur le parking, en respectant la distance d'un mètre entre les personnes.

-Les parents devront porter un masque au moment de l'accueil de leur enfant.

-A l'exception du cartable, l'enfant n'apportera pas ses affaires personnelles (doudou et jeux).

-Des ateliers seront remis en place pour former les enfants aux gestes barrière, hygiène des mains et distanciation.

### **La prise de température**

-Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents devront prendre sa température avant le départ pour l'accueil. **En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas prendre part à l'accueil et ne pourra pas y être accueilli.**

-Le matin, avant le départ des parents, la température de l'enfant sera prise par les encadrants. **Au-delà de 37,8°C, l'enfant ne pourra être accueilli.**

-En cas de symptômes au sein du centre d'accueil, la température de l'enfant sera prise, **si elle dépasse 37,8°C et les parents seront contactés pour rechercher l'enfant immédiatement.**

-L'enfant **ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical** assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.



### **La restauration**

- La restauration sera prise dans les locaux périscolaires, avec un repas froid fourni par la famille durant le centre aéré.

Les repas seront apportés dans un sac isotherme, désinfecté à l'entrée du bâtiment.

Le four à micro-ondes ne sera pas utilisé et il n'y aura pas de possibilité de réchauffage.

Les repas seront fournis par le restaurateur à compter du 01 septembre 2020.

- Le lavage des mains devra être effectué avant et après le repas.
- Il sera fourni par le service périscolaire, les couverts et verres, lavés à 60° après chaque repas.
- Les enfants seront placés à table de façon à respecter la distanciation de 1 mètre.
- Le personnel travaillera avec des gants et des tabliers jetables et des masques.

### **Le retour à la maison**

-Pour rechercher l'enfant, les parents porteront un masque.

-Si une famille est déjà à l'accueil, les parents attendront leur tour après la barrière, sur le parking, en respectant une distance d'un mètre entre les personnes.

### **L'encadrement**

-Le personnel respectera un protocole sanitaire établi selon les consignes gouvernementales.

-Le personnel portera obligatoirement un masque durant la période d'accueil, et respectera les gestes barrière.

-Les locaux et le matériel seront nettoyés et désinfectés 1 fois par jour et après chaque repas.

**Sans inscription à la cantine et à la garderie, l'enfant ne pourra être accepté.**

Merci de votre compréhension.  
Pour l'équipe municipale et périscolaire, le Maire.